

# Protégez-vous en deux roues!!!

Penser à bien gonfler vos pneus !!



1. Les équipements obligatoires sont :

- gants
- casque
- 4 stickers rétro-réfléchissants
- certificat d'immatriculation et assurance
- gilet certifié rétro-réfléchissants,

2. Qu'est ce qui perturbe est la musique (écouter) et le téléphone.

3. 135€ d'amende pour conduite d'un véhicule non conforme. 68€ pour le bruit excessif et la confiscation du 2 roues.

Penser à mettre des  
⚠ Casques adaptés ⚠



4. Ce qui nous rend visible sur la route est le gilet jaune et les feux avant et arrière.

5. Toujours être prudent sur la route. Toujours regarder devant. Quand on conduit jamais utiliser le téléphone.

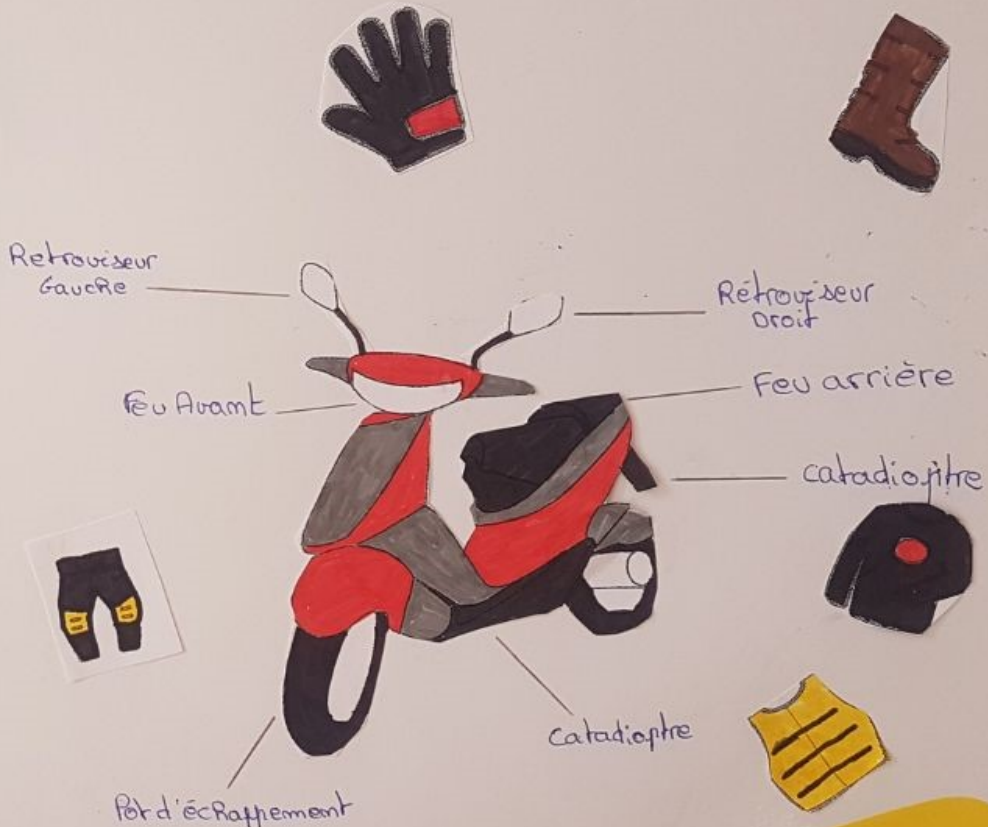
Les angles-morts

Cyclistes, MÉFIEZ-VOUS!!

Dans les angles morts, ils portent le casque. Bien leur montrer.



Soyez prudent sur la route ⚠



Pensez au Gilet Jaune ⚠